

DOSSIER D'APPROBATION

3.3 EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

VU POUR ÊTRE ANNEXÉ À LA DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU

25 SEPTEMBRE 2018

Charlotte Blandiot-Faride,
Maire de Mitry-Mory.

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

Numéro	Objet	Bénéficiaire	Superficie (environ)
1	Prolongement de la rue Paul Gauguin aux Acacias	Commune de Mitry-Mory	0,16 hectare
2	Préservation du massif boisé de Croul-Cul	Commune de Mitry-Mory	1,2 hectare
3	Préservation du massif boisé des Frênes	Commune de Mitry-Mory	0,9 hectare
4	Prolongement du barreau Sud : RD84 à Villeparisis	Département de Seine-et-Marne	8,8 hectares
5	Élargissement de la route départementale 212	Département de Seine-et-Marne	9,1 hectares
6	Promenade du ru des Cerceaux	Commune de Mitry-Mory	2,1 hectares
7	Prolongement de la rue Galilée à la Villette-aux-Aulnes	Commune de Mitry-Mory	0,9 hectare